

COMMUNE de PEYROLE



République Française
COMMUNE DE PEYROLE

Nombre de
membres
en exercice : 12

Séance du mardi 10 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le 10 juin, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence du Maire Gwénaël GRANGER.

Présents : 7

Sont présents : Alain CAMALET, Roland FOULON, Didier BURATTO, Gwénaël GRANGER, Florian RAPOSO, Geneviève IMART, Emmanuel CAVAILLES

Votants : 7

Représentés :

Excusés :

Absents : Hervé DESSENNE, Pascal TARROUX, Georges GEERAERT, Nathalie RAMOS, Gilles LACROIX

Secrétaire de séance : Roland FOULON.

Objet : N°2025-06-10-01 : Approbation du compte rendu du conseil municipal du 28 avril 2025

Addendum : il est nécessaire d'approuver un compte rendu précédent. M. le Maire Gwénaël GRANGER rappelle au conseil municipal les différentes délibérations et sujets divers, constitutifs du conseil municipal du 14 avril 2025.

M. le Maire Gwénaël GRANGER demande l'approbation du compte rendu du conseil municipal du 14 avril 2025.

Le Conseil APPROUVE, 7 POUR, 0 contre, 0 abstention.

M. le Maire Gwénaël GRANGER rappelle au conseil municipal les différentes délibérations et sujets divers, constitutifs du conseil municipal du 28 avril 2025.

M. le Maire Gwénaël GRANGER demande l'approbation du compte rendu du conseil municipal du 28 avril 2025.

Le Conseil APPROUVE, 7 POUR, 0 contre, 0 abstention.

Objet : N°2025-06-10-02 : Demande de subvention aux associations

M. le Maire Gwénaël GRANGER explique que « Génération Mouvement » demande une subvention. M. le Maire Gwénaël GRANGER propose l'octroi d'une subvention de 100€, identique à l'année précédente, sur ce dossier complet et motivé reçu en Mairie.

Le conseil APPROUVE, 7 POUR, 0 contre, 0 abstention.

M. le Maire Gwénaël GRANGER explique que l'Association des Parents d'Elèves Parisot-Peyrole » demande une subvention.

M. le Maire Gwénaël GRANGER propose l'octroi d'une subvention de 150€, identique à l'année précédente, sur ce dossier complet et motivé reçu en Mairie.

Le conseil APPROUVE, 7 POUR, 0 contre, 0 abstention.

M. le Maire Gwénaël GRANGER explique que l'Association « Au Petit Pré » demande une subvention. M. le Maire Gwénaël GRANGER propose l'octroi d'une subvention de 150 €, identique à l'année précédente, sur ce dossier complet et motivé reçu en Mairie.

Le Conseil APPROUVE, 7 POUR, 0 contre, 0 abstention.

M. le Maire Gwénaël GRANGER explique que le « Comité des Fêtes de Peyrole » demande une subvention.

M. le Maire Gwénaël GRANGER propose l'octroi d'une subvention de 600€, identique à l'année précédente, sur ce dossier complet et motivé reçu en Mairie.

Le Conseil APPROUVE, 7 POUR, 0 contre, 0 abstention.

M. le Maire Gwénaël GRANGER explique que le « SDIS » demande une subvention pour aider à l'organisation du cross de l'amicale des Sapeurs-pompiers.

M. le Maire Gwénaël GRANGER propose l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 100€, sur ce dossier complet et motivé reçu en Mairie.

Le Conseil APPROUVE, 7 POUR, 0 contre, 0 abstention.

M. le Maire Gwénaël GRANGER explique que l'Association Sportive du Collège le Clézio de Lisle-sur-Tarn demande une subvention pour aider à la participation au championnat de France Féminin de Foot Salle et une sortie Sportive à Najac.

M. le Maire Gwénaël GRANGER propose l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 150€, sur ce dossier complet et motivé reçu en Mairie.

Le Conseil APPROUVE, 7 POUR, 0 contre, 0 abstention.

Objet : N°2025-06-10-03 : Demande d'aide sociale

M. le Maire Gwénaël GRANGER explique qu'une famille demande une aide sociale. Un dossier présentant ses revenus et charges a été présenté à la commission sociale.

M. le Maire Gwénaël GRANGER demande l'approbation du conseil municipal :

Le Conseil REFUSE, 0 pour, 6 CONTRE, 1 abstention.

Objet : N°2025-06-10-04 : Projet d'une cuisine centrale à la zone Garrigue Longue

M. le Maire Gwénaël GRANGER explique que la Communauté de Commune de Gaillac-Graulhet a un projet de cuisine centrale pour le scolaire (estimation de 2500 repas quotidien). Lisle-sur-Tarn demande à Peyrole l'adhésion à une motion proposant l'implantation de ce projet sur la zone Garrigue Longue, ce qui renforcerait l'implantation des activités alimentaires dans la zone.

Même si ce sujet est à l'état de projet, le conseil municipal a besoin d'informations supplémentaires et rappelle son attachement aux services de restauration actuels du RPI Parisot-Peyrole.

M. le Maire Gwénaël GRANGER demande la délibération du conseil municipal :

Le Conseil S'ABSTIENT, 0 pour, 0 contre, 7 abstentions.

Objet : N°2025-06-10-05 : Délégation de signature aux adjoints en cas d'empêchement du Maire

M. le Maire Gwénaël GRANGER demande l'approbation du Conseil Municipal :

Le Conseil APPROUVE, 7 POUR, 0 contre, 0 abstention.

Objet : N°2025-06-10-06 : Avis sur le Bilan de la concertation relatif à la modification N°2 du Plan Local d'Urbanisme de Peyrole, avant arrêt (note de RF : arrêt veut dire « vote ») en conseil communautaire

M. le Maire adjoint Didier BURATTO explique les objectifs des projets de modification N°2 et de révision allégée N°1 qui seront présentés aux services de l'état.

Il est rappelé le déroulement de la concertation du public, qui en complément des modalités réglementaires a comporté une réunion publique et des réunions avec les personnes propriétaires et les personnes riveraines des zones ou des bâtiments dont l'usage changerait de destination. Il est présenté le bilan de cette concertation :

- Aucune remarque n'a été formulée sur le registre mis à disposition en Mairie
- L'ensemble des personnes ayant participé aux réunions a formulé un avis favorable pour les modifications envisagées.

M. le Maire Gwénaël GRANGER demande l'approbation du conseil municipal sur l'avis sur le bilan de la concertation réalisée dans le village, et la demande au Conseil de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet d'arrêter le bilan de la concertation au sujet de la Modification N°2 du PLU.

Le Conseil APPROUVE, 6 POUR, 1 contre, 0 abstention.

Objet : N°2025-06-10-07 : Avis sur le Bilan de la concertation relatif à la révision allégée N°1 du Plan Local d'Urbanisme de Peyrole, avant arrêt (note de RF : arrêt veut dire « vote ») en conseil communautaire

M. le Maire adjoint Didier BURATTO explique les objectifs des projets de modification N°2 et de révision allégée N°1 qui seront présentés aux services de l'état.

Il est rappelé le déroulement de la concertation du public, qui en complément des modalités réglementaires a comporté une réunion publique et des réunions avec les personnes propriétaires et les personnes riveraines des zones ou des bâtiments dont l'usage changerait de destination. Il est présenté le bilan de cette concertation :

- Aucune remarque n'a été formulée sur le registre mis à disposition en Mairie
- Aucune remarque n'a été formulée sur le registre numérique mis à disposition sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet.
- L'ensemble des personnes ayant participé aux réunions a formulé un avis favorable pour les modifications envisagées.

M. le Maire Gwénaél GRANGER demande l'approbation du Conseil Municipal sur l'avis sur le bilan de la concertation réalisée dans le village, et la demande au Conseil de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet d'arrêter le bilan de la concertation au sujet de la Révision Allégée N° 1 du PLU.

Le Conseil APPROUVE, 6 POUR, 1 contre, 0 abstention.

Objet : N°2025-06-10-08 : Question diverses :

- M. Alain CAMALET explique avoir assisté à une réunion du conseil général, Il était question de la carte scolaire. Il n'est pas question d'allonger la durée de trajet scolaire des enfants de Peyrole pour alimenter les effectifs du nouveau collège de Coufouleux.
- M. Alain CAMALET explique que des devis sont demandés pour réparer le faîtage de la Mairie qui fuit et que les travaux de l'ancienne Ecole de Peyrole se termineront à la fin du mois.
- M. Didier BURATTO explique qu'un sinistre dans un logement communal est en cours de résolution et qu'un devis est demandé pour démonter l'antenne près du château d'eau de Tréluzen. Le projet de rond-point D87/D10 suit son cours, il est en cours de valorisation
- M. Roland FOULON explique que le comité de suivi 2025 de la crèche « au petit pré » s'est tenue en Mai et que la gestion générale, et notamment financière, par l'association et ses employés est remarquable depuis plusieurs années. M. Roland Foulon tient à remercier les bénévoles et professionnels pour leur engagement.
- M. Roland FOULON explique que le site internet a besoin d'une maintenance avant Octobre 2025.
- M. Roland FOULON quand sera présenté le projet de nouveau SCOT. Réponse ce soir lors du conseil d'agglomération.
- M. Geneviève IMART propose un aménagement des containers de la crèche au Petit Pré.
- M. Geneviève IMART demande un point d'information sur le projet privé d'aménagement de la Lucie. M. GRANGER explique que la synthèse de la concertation va faire l'objet d'une communication.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h18.

Le Maire

Gwénaél GRANGER



Le Secrétaire de Séance,

Roland FOULON

